

Assemblées

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 MAI 2014

L'an deux mille quatorze, le dix neuf mai à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 13 mai 2014, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Karl OLIVE, Maire.

PRESENTS : M. BERÇOT Mme DOS SANTOS M. MONNIER Mme EL MASAUDI M. MEUNIER Mme de VAUCOULEURS M. NICOT Mme MESSMER M. BLOCH Mme XOLIN Mme GRIMAUD M. DUPART Mme ANDRE-VERGER Mme SMAANI M. DJEYARAMANE M. LETELLIER Mme LEFEBVRE Mme HUBERT M. MOULINET Mme MAIRET Mme GRAPPE M. DE JESUS PEDRO M. VACQUIER Mme EMONET-VILLAIN Mme BELVAUDE M. POCHAT Mme DRAY-BAZERQUE M. PRADOUX Mme VINAY M. SHEEHAN Mme LOQUE M. LEGRAND M. HEDRICH M. FEVRIER.

POUVOIRS : M. PROST à M. OLIVE Mme CONTE à Mme DOS SANTOS M. ROGER à M. MONNIER M. ALLAOUCHICHE à M. LEGRAND.

SECRETAIRE : Mme EL MASAUDI.

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente neuf.

- :- :- :-

1) APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

2) DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU SEIN DE LA COMMISSION DES MARCHES D'APPROVISIONNEMENT.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 6 abstentions.

3) DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

4) DESIGNATION DE CINQ MEMBRES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLUB SAINT-EXUPERY.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 7 abstentions.

5) MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 11 AVRIL 2014 DONNANT DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL A MONSIEUR LE MAIRE DANS LES MATIERES ENUMEREES A L'ARTICLE L. 2122-22 DU C.G.C.T. : MODIFICATION DE L'ALINEA 4.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 7 abstentions.

6) LANCEMENT DU PROJET MUNICIPAL DE MISE EN PLACE DE LA VIDEOPROTECTION.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 7 voix contre.

7) AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER TROIS PROTOCOLES D'ACCORDS TRANSACTIONNELS EN CONTREPARTIE DE DESISTEMENTS SUR DES AFFAIRES EN COURS.

Délibération adoptée à la majorité des votants, moins 7 voix contre et 3 non participation au vote.

8) ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE MUNICIPAL DE LA VILLE DE POISSY – MANDAT 2014-2020.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

9) ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITE POUR LE GARDIENNAGE DE LA COLLEGIALE NOTRE-DAME DE POISSY – MANDAT 2014-2020.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

10) SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE SEMAP SAINT-LOUIS : FIXATION DE LA REMUNERATION ACCORDEE PAR LA SEM A SON PRESIDENT ET A SON VICE-PRESIDENT POUR LE MANDAT 2014-2020.

Délibération adoptée à la majorité des votants, moins 7 voix contre et 3 non participation au vote.

11) AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL COMMUNAL AUPRES DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, DE DANSE ET D'ARTS DRAMATIQUES DE POISSY.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

12) CREATION D'EMPLOI ET DETERMINATION DES CONDITIONS DE RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES DE CATEGORIE A.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 5 abstentions et 2 voix contre.

13) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

14) INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS AU MAIRE ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

15) BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS EFFECTUEES PAR LA VILLE DE POISSY, POUR L'ANNEE 2013.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

16) AVIS DE LA VILLE DE POISSY SUR LE PROJET D'INSTITUTION PAR LE PREFET D'UNE SERVITUDE D'UTILITE PUBLIQUE SUR LA PARCELLE CADASTREE AZ 19, SISE 18, RUE DE BONGARD.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

17) INSTITUTION DU DEPOT DE DECLARATION PREALABLE POUR LES TRAVAUX DE RAVALEMENT, HORS SECTEURS PROTEGES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE POISSY.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

18) MISE A JOUR DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUITE AUX REVISIONS SIMPLIFIEES N°1 ET N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA VILLE DE POISSY.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

19) DEMANDES DE SUBVENTIONS A L'ETAT, FONDS INTERMINISTERIEL DE LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE (FIPD), DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DE LA VIDEOPROTECTION, DES ETUDES PREALABLES ET D'UN CENTRE DE SUPERVISION URBAIN.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 7 voix contre.

20) BUDGET PRINCIPAL 2014 – SUBVENTION A L'ASSOCIATION HARMONIE LA LYRE AMICALE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

21) BUDGET PRINCIPAL 2014 – SUBVENTION A L'ASSOCIATION SPORTIVE POISSY FOOTBALL.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

22) BUDGET PRINCIPAL 2014 – SUBVENTION A L'ASSOCIATION SPORTIVE POISSY HANDBALL.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

23) BUDGET PRINCIPAL 2014 – SUBVENTION A POISSY BASKET ASSOCIATION.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

24) BUDGET PRINCIPAL 2014 – SUBVENTION AU JUDO/JU-JITSU CLUB DE POISSY.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

25) BUDGET PRINCIPAL 2014 – SUBVENTION MAISONS-LAFFITTE/SAINT-GERMAIN/POISSY RUGBYVELINES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

26) BUDGET PRINCIPAL 2014 – SUBVENTION A POISSY TRIATHLON.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

27) BUDGET PRINCIPAL 2014 – SUBVENTION AU CERCLE NAUTIQUE DE POISSY.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

28) BUDGET PRINCIPAL 2014 – SUBVENTION A INTER POISSY SPORT.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

29) BUDGET PRINCIPAL 2014 – SUBVENTION AU CLUB PEGUY.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

30) BUDGET PRINCIPAL 2014 – SUBVENTION A LA MAISON POLYVALENTE SOCIALE ET DE LOISIRS DU CLOS D'ARCY.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

31) BUDGET PRINCIPAL 2014 – SUBVENTION AU CLUB SAINT-EXUPERY

Délibération adoptée à la majorité des votants, moins 3 non participation au vote.

32) COMMUNAUTE DE COMMUNES : COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES – ELECTIONS DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE POISSY.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 7 abstentions.

33) AIDE DU DEPARTEMENT DES YVELINES POUR LA MISE EN SEPARATIF DU BASSIN VERSANT DE LA RUE DE MIGNEAUX ALIMENTANT LE DEVERSOIR D'ORAGE DE LA RUE DE VILLIERS.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

34) AIDE DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE POUR LA MISE EN SEPARATIF DU BASSIN VERSANT DE LA RUE DE MIGNEAUX ALIMENTANT LE DEVERSOIR D'ORAGE DE LA RUE DE VILLIERS.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

35) DENOMINATION DE LA PLACE DES CAPUCINS.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 7 abstentions.

36) ENQUETE PUBLIQUE EN VUE D'AUTORISER LES SOCIETES GSM ET LAFARGE GRANULATS A EXPLOITER UNE CARRIERE

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 2 abstentions.

37) SOLLICITATION DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL CONCERNANT L'APPEL A PROJET 2014 « ANIMATIONS SOCIALES DES QUARTIERS ».

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

38) DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU SEIN DE L'ASSOCIATION YVELINES PREMIERE.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 7 abstentions.

39) BUDGET PRINCIPAL 2014 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DANSE EN ILE DE FRANCE.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 7 abstentions.

40) BUDGET PRINCIPAL 2014 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION POISSY VOLLEY.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 7 abstentions.

41) BUDGET PRINCIPAL 2014 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DE L'AMICALE DES POMPIERS DE POISSY.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 7 abstentions.

42) CONVENTION 2013-51 ENTRE LE DEPARTEMENT DES YVELINES ET LA COMMUNE DE POISSY POUR LE FINANCEMENT D'UNE ETUDE DE SECURITE SUR LA RD190.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 7 abstentions.

43) MISE EN PLACE DU CONSEIL DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA VILLE DE POISSY ET DE SES MODALITES D'ORGANISATION ET DE FONCTIONNEMENT.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 5 abstentions et 2 voix contre.

44) VŒU POUR UN MORATOIRE D'UNE ANNEE SUR LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES.

Délibération adoptée à la majorité des votants, moins 2 voix contre et 5 non participation au vote.

Le présent compte rendu est affiché le 23 mai 2014.

**Le Maire,
Conseiller Général des Yvelines
Président de la P.A.C.
Karl OLIVE**